

Loutre d'Europe <i>Lutra lutra</i>		1355
 <p>F. Simonnet, GMB</p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>Répartition dans le site de la Ria d'Étel</u> Surtout présente à proximité des étangs et ruisseaux du Nord du site Natura2000 (communes de Landévant, Nostang et Merlevenez) • <u>Statut</u> Convention de Berne : Annexe II Convention Washington : Annexel Directive HFF : Annexes II et IV Protégée en France Cotation UICN : Monde : menacé d'extinction ; France : en danger • <u>État de conservation sur le site</u> Relativement précaire (pas de recolonisation de la partie Sud du site) • <u>Atteintes</u> <ul style="list-style-type: none"> - Mortalité routière - diminution des ressources alimentaires (diminution des populations d'anguilles, régression des herbiers à zostères qui constituent des nurseries pour les poissons et d'excellentes zones de chasse pour la Loutre) - forte anthropisation de la moitié Sud du site constitue un facteur défavorable à la recolonisation de l'espèce • <u>Recommandations en matière de gestion</u> <ul style="list-style-type: none"> - limiter le dérangement (zones de tranquillité, maîtrise des usages) - Réduire le risque de collisions routières - préservation des habitats de l'espèce 	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Morphologie</u> De la famille des Mustélidés la Loutre d'Europe est de couleur générale brune, elle présente une gorge plus claire et, parfois, quelques tâches blanchâtres sur les lèvres et le plastron. Les adaptations physiologiques et morphologiques de la Loutre au milieu aquatique lui permettent de maîtriser parfaitement la nage en surface et en plongée (corps allongé, pattes courtes, pelage épais et imperméable. La Loutre est également capable de déplacements terrestres sur de longues distances. Elle n'est donc pas strictement inféodée au milieu aquatique mais bien un mammifère semi-aquatique ou amphibie. Sa taille est d'environ 1 mètre pour une femelle et 1 mètre 20 pour un mâle (dont 35 à 50 cm pour la queue), et son poids varie entre 5 et 12 kg, les mâles étant plus corpulents que les femelles (en moyenne 8 kg et 6 kg respectivement) (Bouchardy, 1986 ; Bouchardy <i>et al.</i> 2001 ; Chanin, 1993 ; Rosoux et Green, 2004, Kruuk, 2006, Kuhn, 2009a) • <u>Écologie</u> La Loutre est inféodée aux milieux aquatiques dulcicoles, saumâtres et marins. Elle se montre très ubiquiste dans le choix de ses habitats et de ses lieux d'alimentation. En revanche, les milieux réservés aux gîtes diurnes sont choisis en fonction de critères de tranquillité et de couvert végétal. • <u>Habitats de l'espèce</u> <u>Habitats de l'annexe I abritant l'espèce :</u> 1130 - Estuaires 1150 - * Lagunes côtières : habitat prioritaire 1160 - Grandes criques et baies peu profondes 1330 - Prés salés atlantiques 1420 - Fourrés halophiles méditerranéens et thermo-atlantiques 3260 - Rivières avec végétation du Ranunculion fluitans et Callitriche-Batrachion 6430 - Mégaphorbiaies hydrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin <u>Autres habitats abritant l'espèce :</u> Roselières (COR 53.1), Magnocariçaies (COR 53.21), étangs et mares (COR 22.1, 22.4) • <u>État de conservation de la population</u> La Loutre a fortement régressé au cours du XX^{ème} siècle en raison de la lutte que l'homme lui a livrée et de la dégradation de ses habitats. Ce déclin marqué a conduit à sa disparition d'une grande partie de l'Europe centrale. En France, où elle était présente sur l'ensemble du territoire jusqu'au début du siècle dernier, elle a également disparu de nombreuses régions. De nos jours, on observe une recolonisation de certains cours d'eau, notamment par les têtes de bassins versants. Amorcé au début des années 1980 dans le Massif central et en Bretagne, ce phénomène concerne une grande partie de l'aire de répartition de l'espèce, mais demeure fragile. De plus, les zones recolonisées ne constituent qu'une infime partie de son aire de répartition originelle. • <u>Menaces potentielles</u> <ul style="list-style-type: none"> - Mortalité routière (collision) - Autres mortalités dues à l'homme (destruction accidentelle lors du piégeage d'espèces classées nuisibles, noyade accidentelle dans des casiers de pêche, destruction intentionnelle ou par des chiens...) - dérangement lié à la pression d'usage du milieu - Altération des habitats - Pollution des écosystèmes aquatiques 	

Barbastelle d'Europe

Barbastella barbastellus

1308



• Répartition dans le site de la Ria d'Étel

Boisements de feuillus

• Statut

Directive « Habitats-Faune-Flore » : annexes II et IV

Convention de Bonn : annexe II

Convention de Berne : annexe II

Espèce protégée au niveau national en France (article 1er modifié)

Cotation UICN : Monde : vulnérable ; France : vulnérable

• État de conservation sur le site

Potentiellement présente dans les bois de feuillus du site, Statut à préciser

• Recommandations en matière de gestion

- Adapter la gestion sylvicole (futaie irrégulière ou taillis-sous-futaie, d'essences autochtones en peuplement mixte, avec maintien d'une végétation buissonnante au sol)

- Éviter tous traitements chimiques non sélectifs et à rémanence importante.

- Encourager le maintien ou le renouvellement des réseaux linéaires d'arbres.

- Limiter l'emploi des éclairages publics

• Morphologie

La Barbastelle est une chauve-souris sombre, mesurant entre 4,5-6 cm (Tête + corps) pour un poids de 6 à 13,5 g. Son envergure est comprise entre 24,5 et 28 cm (avant-bras : 3,1-4,3 cm).

La face noirâtre est caractéristique, avec un museau court et des oreilles très larges, dont les bords internes se rejoignent sur le front. La bouche est étroite et la mâchoire faible. Le pelage est noirâtre, l'extrémité des poils est dorée ou argentée sur le dos.

Les femelles sont plus grandes que les mâles. La Barbastelle fait partie des espèces au vol manœuvrable (capable d'évoluer en milieu encombré de végétation)

• Écologie

La Barbastelle est une espèce spécialisée quant aux habitats fréquentés. Ses exigences, associées à une adaptabilité faible face aux modifications de son environnement, rendent l'espèce très fragile.

La Barbastelle en Europe semble liée à la végétation arborée (linéaire ou en massif). L'espèce chasse préférentiellement en lisière (bordure ou canopée) ou le long des couloirs forestiers (allées en sous-bois), d'un vol rapide et direct, en allées et venues de grande amplitude.

En léthargie hivernale, les animaux, généralement solitaires, occupent des sites très variés, parfois peu protégés : tunnels désaffectés, grottes, fissures de roches, arbres creux, anciennes mines ou carrières souterraines, caves, linteaux de portes ou de fenêtres, aqueducs souterrains... Les gîtes utilisés pour la mise bas sont principalement des bâtiments agricoles (linteaux en bois de portes de grange par exemple), des maisons (derrière des volets), des cavités dans les troncs ou bien des fissures ou sous les écorces de vieux arbres.

• Habitats de l'espèce

Habitats de l'annexe I abritant l'espèce : 9120 – Hêtraies acidophiles atlantiques à sous-bois à Ilex et parfois Taxus

Autres habitats abritant l'espèce : Autres boisements de feuillus (COR 41)

• État de conservation de la population

En Europe, les populations de Barbastelle subissent un déclin général depuis le milieu du XXe siècle. La situation la plus critique se rencontre dans la partie nord de l'Europe de l'Ouest. Sa distribution en France reste mal connue.

• Menaces potentielles

- Destruction des peuplements arborés linéaires (haies, bordant les chemins, routes, fossés, rivières et ruisseaux, parcelles agricoles.

- Traitements phytosanitaires touchant les microlépidoptères (forêts, vergers, céréales, cultures maraîchères...)

- Circulation routière (destruction de plusieurs milliers de tonnes d'insectes par an en France).

- Développement des éclairages publics (destruction et perturbation du cycle de reproduction des lépidoptères nocturnes).

• Atteintes

Inconnues sur le site

Saumon Atlantique

Salmo salar

1106



V. Nowakowski

- **Répartition dans le site de la Ria d'Étel**

Présent sur les ruisseaux du Nord du site (Demi-ville, Pont du Roc'h)

Quelques individus dans les ruisseaux du Pont du Palais et Lezevery

- **Statut**

Directive « Habitats-Faune-Flore » : annexes II et V

Convention de Berne : annexe III
Espèce de poisson protégée au niveau national en France (art. 1er)

Cotation UICN : France : vulnérable

- **État de conservation sur le site**

Population de tacons assez stable (dans la moyenne régionale)

- **Recommandations en matière de gestion**

- Préserver les habitats d'espèce
- Veiller au maintien de la libre circulation des poissons
- Préserver les populations (Réglementation et surveillance de la pêche efficace, surtout en estuaire)

- **Morphologie**

Le saumon a un corps fusiforme recouvert de petites écailles, il peut atteindre une longueur maximale de 1,5 m pour un poids de 35 kg.

La coloration de la robe est d'aspect métallique, variable suivant le stade de développement, avec le dos bleu plus ou moins grisé, les flancs argentés et le ventre blanc. Présence de mélanophores formant des taches arrondies sur la tête, les opercules et la nageoire dorsale.

Les jeunes saumons, qui mesurent moins de 15 cm et sont appelés « tacons », ont de grandes taches sombres et des points rouges sur les flancs. Au moment d'entreprendre leur migration vers la mer, ils prennent une livrée argentée, brillante : ce sont les « smolts » dont la silhouette s'allonge.

En période de frai, les mâles « bécards », ont, en plus de leur couleur caractéristique, la peau qui devient épaisse et résistante et un crochet particulièrement accentué à la mâchoire inférieure.

- **Écologie**

Animal territorial pour lequel les eaux natales se trouvent au niveau des fleuves côtiers ou dans les grands fleuves. Il existe un nombre maximal d'individus par habitat. Les frayères sont constituées par des plages de galets ou de graviers en eau habituellement peu profondes dans les zones d'alternance de pool et de radier. Les oeufs sont déposés dans les eaux vives. Après le frai certains saumons hivernent dans les profondeurs. La reproduction et la vie juvénile se déroulent en eau douce dans les rivières bien oxygénées sur fond de graviers. En France la durée de vie du saumon dans les rivières est courte, environ 1 à 2 ans, car la température moyenne annuelle est élevée.

- **Habitats de l'espèce**

Habitats de l'annexe I abritant l'espèce :

1130 - Estuaires

3260 - Rivières avec végétation du Ranunculion fluitans et Callitriche-Batrachion

Autres habitats abritant l'espèce : autres rivières bien oxygénées

- **État de conservation de la population**

Autrefois très abondants sur l'ensemble des cours d'eau de la façade Atlantique, de la Manche et de la mer du Nord, les saumons ont considérablement diminué en nombre et même complètement disparu des grands bassins tels que le Rhin, la Seine ou les affluents de la Garonne et se trouvent en danger dans le bassin de la Loire.

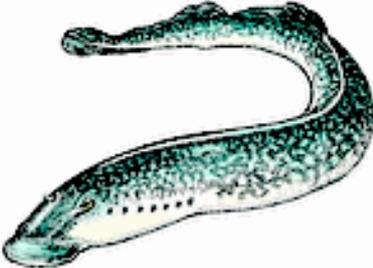
- **Menaces potentielles**

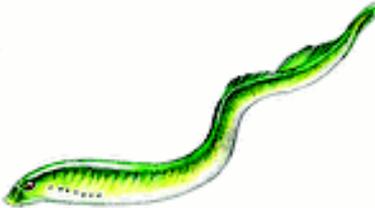
- Aménagements des cours d'eau (obstacles à la libre circulation du poisson):
- Dégradation du milieu due aux activités humaines : frayères souillées par les pollutions, détruites par des extractions de granulats, asphyxiées par des dépôts de limons.
- Forte exploitation des stocks sur les aires marines d'engraissement (pêche commerciale).

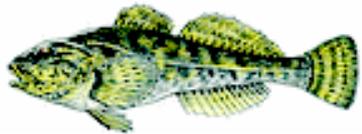
- **Atteintes**

Perturbations morphologiques (colmatage, faible pente...) des ruisseaux du Pont du Palais (Nostang) et Lezevery (Merlevenez)

2 étangs présents sur le ruisseau du Moulin St Georges

Lamproie marine <i>Petromyzon marinus</i>		1095
 <p>V. Nowakowski</p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>Répartition dans le site de la Ria d'Étel</u> Présent sur les ruisseaux du Nord du site (Demi-ville, Pont du Roc'h) • <u>Statut</u> Directive « Habitats-Faune-Flore » : annexe II Convention de Berne : annexe III Espèce de poisson protégée au niveau national en France (art. 1er) Cotation UICN : France : vulnérable Son utilisation comme appât pour la pêche à la ligne et aux engins, est interdite par l'article R. 236-49 du Code rural. Sa taille minimum de capture est fixée à 40 cm. • <u>État de conservation sur le site</u> À préciser • <u>Recommandations en matière de gestion</u> - Préserver les habitats d'espèce - Veiller au maintien de la libre circulation des poissons - Préserver les populations (Réglementation et surveillance de la pêche efficace, surtout en estuaire) 	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Morphologie</u> Poisson au corps anguilliforme lisse et sans écailles possédant sept paires d'orifices branchiaux circulaires de chaque côté de la tête par où l'eau qui a transité dans l'appareil branchial est évacuée. La bouche infère est dépourvue de mâchoire et constituée en ventouse ; le disque oral qui, ouvert, a un diamètre plus large que le corps, est bordé de nombreuses dents cornées jaunâtres. La taille est en moyenne de 80 cm (900-1 000 g) et peut atteindre 120 cm pour plus de 2 kg. • <u>Écologie</u> La Lamproie marine vit en mer sur le plateau continental et remonte les rivières pour se reproduire. Les larves « ammocètes », aveugles, vivent dans les sédiments pendant toute la durée de leur vie larvaire. • <u>Habitats de l'espèce</u> <u>Habitats de l'annexe I abritant l'espèce :</u> 1130 - Estuaires 3260 - Rivières avec végétation du Ranunculion fluitans et Callitriche-Batrachion <u>Autres habitats abritant l'espèce :</u> autres rivières bien oxygénées • <u>État de conservation de la population</u> Largement étendue en France au début du siècle, l'aire de répartition s'est considérablement réduite et fragmentée en raison de la multiplication des barrages qui ont bloqué sa remontée dans de nombreux cours d'eau. • <u>Menaces potentielles</u> - Aménagements des cours d'eau (obstacles à la libre circulation du poisson): - Dégradation du milieu due aux activités humaines : frayères souillées par les pollutions, détruites par des extractions de granulats, asphyxiées par des dépôts de limons. • <u>Atteintes</u> Perturbations morphologiques (colmatage, faible pente...) des ruisseaux du Pont du Palais (Nostang) et Lezevery (Merlevenez) 2 étangs présents sur le ruisseau du Moulin St Georges 	

Lamproie de Planer <i>Lampetra planeri</i>		1096
 <p>V. Nowakowski</p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>Répartition dans le site de la Ria d'Étel</u> Présent sur les ruisseaux du Nord du site (Demi-ville, Pont du Roc'h) • <u>Statut</u> Directive « Habitats-Faune-Flore » : annexe II Convention de Berne : annexe III Espèce de poisson protégée au niveau national en France (art. 1er) Cotation UICN : Monde : faible risque (quasi menacé) Son utilisation comme appât pour la pêche à la ligne et aux engins est interdite par l'article R. 236-49 du Code rural. • <u>État de conservation sur le site</u> À préciser • <u>Recommandations en matière de gestion</u> <ul style="list-style-type: none"> - Lutte contre la pollution, en particulier des sédiments. - Éviter le boisement en résineux des rives des cours d'eau situés en têtes de bassins (érosion des berges et ensablement des frayères). - Maintenir la libre circulation dans les têtes de bassins 	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Morphologie</u> Le corps nu anguilliforme est recouvert d'une peau lisse dépourvue d'écailles, sécrétant un abondant mucus. Le dos est bleuâtre ou verdâtre avec le flanc blanc-jaunâtre et la face ventrale blanche. Les deux nageoires dorsales sont plus ou moins contiguës chez les adultes matures. La bouche infère et circulaire est située au centre d'un disque oral étroit bordé de larges papilles rectangulaires finement dentelées. Sept paires de sacs branchiaux ; la plaque maxillaire est large et garnie d'une dent robuste de chaque côté. La taille moyenne est de 9-15 cm (pour 2-5 g), mais peut atteindre 19 cm, les femelles ayant une taille plus grande que les mâles. Les subadultes de couleur brun-jaunâtre ont une nageoire caudale non pigmentée. • <u>Écologie</u> La Lamproie de Planer, contrairement à la Lamproie de rivière et à la Lamproie marine (<i>Petromyzon marinus</i>), est une espèce non parasite, vivant exclusivement en eau douce, dans les têtes de bassin et les ruisseaux. Les larves « ammocètes », aveugles, vivent dans les sédiments pendant toute la durée de leur vie larvaire. • <u>Habitats de l'espèce</u> <u>Habitats de l'annexe I abritant l'espèce :</u> 3260 - Rivières avec végétation du Ranunculion fluitans et Callitriche-Batrachion <u>Autres habitats abritant l'espèce :</u> autres rivières bien oxygénées • <u>État de conservation de la population</u> L'espèce est relativement abondante en tête de bassin dans de nombreux ruisseaux, mais avec des fluctuations marquées. Elle est sensible de la même façon que les autres Lamproies aux activités anthropiques. Cette espèce est considérée comme rare au Portugal, mal évaluée et insuffisamment documentée en France. • <u>Menaces potentielles</u> <ul style="list-style-type: none"> - L'importance de la durée de la phase larvaire rend cette espèce très sensible à la pollution des milieux continentaux qui s'accumule dans les sédiments et dans les micro-organismes dont se nourrissent les larves. - Cette espèce, déjà peu féconde et qui meurt après son unique reproduction, a par ailleurs de plus en plus de difficultés à accéder à des zones de frayères en raison de la prolifération des ouvrages sur les cours d'eau. • <u>Atteintes</u> Inconnues sur le site 	

Chabot <i>Cottus gobio</i>		1163
 <p>V. Nowakowski</p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>Répartition dans le site de la Ria d'Étel</u> Présent sur les ruisseaux du Nord du site (Demi-ville, Pont du Roc'h) • <u>Statut</u> Directive « Habitats-Faune-Flore » : annexe II • <u>État de conservation sur le site</u> À préciser • <u>Recommandations en matière de gestion</u> <ul style="list-style-type: none"> - Réhabilitation du milieu (habitats, pollution), éviter la canalisation des cours d'eau... - Lutte contre l'implantation d'étangs en dérivation, ou en barrage sur les cours d'eau de tête de bassin. 	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Morphologie</u> Petit poisson de 10-15 cm au corps en forme de massue, épais en avant avec une tête large et aplatie (le tiers de la longueur totale du corps), fendue d'une large bouche terminale supérieure entourée de lèvres épaisses, portant deux petits yeux haut placés. Il pèse environ 12 g. Le dos et les flancs sont gris-brun avec des barres transversales foncées. Les écaillures sont minuscules et peu apparentes. La ligne latérale est bien marquée. Les nageoires pectorales sont très grandes, étalées en éventail ; la première dorsale, petite, est suivie d'une seconde beaucoup plus développée. Coloration brune tachetée ou marbrée, avec souvent trois ou quatre larges bandes transversales. En période de frai, le mâle est plus sombre que la femelle et sa première dorsale, également plus sombre, est ourlée de crème. Le Chabot ne possède pas de vessie natatoire. • <u>Écologie</u> Le Chabot affectionne les rivières et fleuves à fond rocailloux, bien que plus commun dans les petits cours d'eau, il peut également être présent sur les fonds caillouteux des lacs. L'espèce est très sensible à la qualité des eaux. Un substrat grossier et ouvert, offrant un maximum de caches pour les individus de toutes tailles, est indispensable au bon développement de ses populations. Les cours d'eau à forte dynamique lui sont très propices du fait de la diversité des profils en long (radier-mouilles) et du renouvellement actif des fonds en période de forts débits. C'est une espèce qui colonise souvent les ruisseaux en compagnie des Truites. • <u>Habitats de l'espèce</u> <u>Habitats de l'annexe I abritant l'espèce :</u> 3260 - Rivières avec végétation du Ranunculion fluitans et Callitriche-Batrachion <u>Autres habitats abritant l'espèce :</u> autres rivières bien oxygénées • <u>État de conservation de la population</u> L'espèce n'est pas globalement menacée, mais ses populations locales le sont souvent par la pollution, les recalibrages ou les pompages. Ainsi, il est à craindre que certaines variantes méridionales n'aient déjà été éradiquées des sources qui constituent leur dernier retranchement en climat méditerranéen. • <u>Menaces potentielles</u> <ul style="list-style-type: none"> - L'espèce est très sensible à la modification des paramètres du milieu, notamment au ralentissement des vitesses du courant consécutif à l'augmentation de la lame d'eau (barrages, embâcles), aux apports de sédiments fins provoquant le colmatage des fonds, à l'eutrophisation et aux vidanges de plans d'eau. - La pollution de l'eau : les divers polluants chimiques, d'origine agricole (herbicides, pesticides et engrais) ou industrielle, entraînent des accumulations de résidus qui provoquent baisse de fécondité, stérilité ou mort d'individus. • <u>Atteintes</u> Inconnues sur le site 	

Damier de la sucisse

Euphydryas aurinia

1065



JL Blanchard

- **Répartition dans le site de la Ria d'Étel**

Prairies humides à proximité de l'étang de Rodes (Merlevenez), le long du ruisseau de la Demi-Ville (Landaul)

- **Statut**

Directive « Habitats-Faune-Flore » : annexes II

Convention de Berne : annexe II
Espèce d'insecte protégée au niveau national en France (art. 1er)

Cotation UICN : France : en danger

- **État de conservation sur le site**

À préciser

- **Recommandations en matière de gestion**

- Restaurer et entretenir les habitats d'espèce par de la fauche ou du pâturage bovin extensif

- **Morphologie**

Papillon de 15 à 21 mm d'envergure (aile antérieure).

Le dessus des ailes antérieures du mâle est de couleur fauve pâle avec deux taches brun-orange dans la cellule. On observe une bande postmédiane de même couleur avec des taches plus claires au centre de chaque espace.

Sur le dessus des ailes postérieures, on observe un point noir dans chaque espace de la bande postmédiane brun-orange. Pour le dessous des ailes, chaque point noir de la bande postmédiane est fortement auréolé de jaune clair.

La femelle est de même couleur et généralement plus grande que le mâle.

- **Écologie**

Cette espèce univoltine est essentiellement liée aux succises (*Succisa pratensis*) et vit dans les prairies, les marais ou les landes humides où les succises sont très abondantes. D'autres dipsacacées, *Knautia arvensis* et *Scabiosa columbaria* sont vraisemblablement utilisées (De Tré, 1987 ; Porter, 1989).

Les adultes volent en mai et en juin. Les oeufs sont pondus sous les feuilles de succises en juin et ils éclosent au bout de trois semaines. Les chenilles vivent en colonies (20 à 40 individus) et se déplacent de plantes en plantes nourrissant des feuilles basales des succises. Elles tissent une toile communautaire autour de la plante. Après la troisième mue, elles entrent en hibernation (milieu de l'automne). Elles reprennent de l'activité au printemps. A la fin du mois d'avril, les chenilles se nymphosent et les papillons émergent une quinzaine de jours plus tard.

- **Habitats de l'espèce**

Habitats de l'annexe I abritant l'espèce :

6410 - Prairies à Molinia sur sols calcaires, tourbeux ou argilolimoneux

4020* - Landes humides*

4030 – Landes sèches

Autres habitats abritant l'espèce : Prairies humides (COR 37.2)

- **État de conservation de la population**

Jusqu'à présent les documents tentant de faire un état des populations en France ou en Europe tenaient compte de l'ensemble des sous-espèces d'*Eurodryas aurinia*. Cependant, l'état des populations et les degrés de menace sont très différents selon les sous-espèces. En ce qui concerne *E. aurinia aurinia*, les populations liées aux milieux humides ont fortement décliné dans toute l'Europe.

- **Menaces potentielles**

- L'assèchement des zones humides dans le cadre d'une urbanisation non maîtrisée et de certaines pratiques agricoles est un des facteurs de menace les plus importants (fragmentation des habitats, une isolation des populations).

- L'amendement des prairies en nitrates est néfaste aux populations de cette espèce par la raréfaction de sa plante hôte.

- La gestion des milieux par un pâturage ovin est déconseillée, car celui-ci exerce une pression très importante sur *Succisa pratensis*.

- La fauche pendant la période de développement larvaire.

- **Atteintes**

Inconnues sur le site

Lucane cerf-volant*Lucanus cervus***1083**

wikipedia

- **Répartition dans le site de la Ria d'Étel**

Dans les boisements de feuillus

- **Statut**

Directive «Habitats-Faune-Flore» : annexe II

Convention de Berne : annexe III

- **État de conservation sur le site**

À préciser

- **Recommandations en matière de gestion**

Il est difficile de proposer des actions de gestion pour cette espèce dont la biologie et la dynamique des populations sont encore peu connues. Le maintien de haies arborées avec des arbres sénescents est favorable à son maintien dans les espaces agricoles.

- **Morphologie**

Insecte coléoptère dont la taille des adultes varie de 20 à 50 mm pour les femelles et de 35 à 85 mm pour les mâles. C'est le plus grand coléoptère d'Europe.

Le corps est de couleur brun-noir ou noir, les élytres parfois bruns. Le pronotum est muni d'une ligne discale longitudinale lisse. Chez le mâle, la tête est plus large que le pronotum et pourvue de mandibules brun-rougeâtre de taille variable (pouvant atteindre le tiers de la longueur du corps) rappelant des bois de cerf. Elles sont généralement bifides à l'extrémité et dotées d'une dent sur le bord interne médian ou post-médian. Le dimorphisme sexuel est très important. Les femelles ont un pronotum plus large que la tête et des mandibules courtes.

- **Écologie**

L'habitat larvaire de *Lucanus cervus* est le système racinaire de souche ou d'arbres dépérissant. Cette espèce a une place importante dans les écosystèmes forestiers de par son implication majeure dans la décomposition de la partie hypogée des arbres feuillus.

- **Habitats de l'espèce**

Habitats de l'annexe I abritant l'espèce :

9120 – Hêtraies acidophiles atlantiques à sous-bois à Ilex et parfois Taxus

Autres habitats abritant l'espèce : Autres boisements de feuillus (COR 41) et plus généralement habitats (forestiers ou non) présentant des souches et de vieux arbres feuillus dépérissant.

- **État de conservation de la population**

Actuellement cette espèce n'est pas menacée en France. Cependant, elle semble en déclin au nord de son aire de répartition, particulièrement aux Pays-Bas, au Danemark et en Suède.

- **Menaces potentielles**

En zone agricole peu forestière, l'élimination des haies arborées pourrait favoriser le déclin local de populations de *Lucanus cervus*.

- **Atteintes**

Inconnues sur le site